



Charte Associative

Le préambule

OSE est une association locale à vocation municipale. Elle a été fondée par des citoyen.ne.s, habitant.e.s de la ville d'Orléans, afin de poursuivre l'action engagée pour les élections municipales de 2020, qui a permis à la liste menée par Jean-Philippe Grand de réunir 20% des voix au 1^{er} tour. L'urgence climatique et la nécessité d'adapter la ville pour y faire face et trouver des solutions acceptables par l'ensemble des habitants guident l'action de l'association OSE. L'association OSE peut aussi accueillir des habitant.e.s de la métropole, apportant d'emblée à l'association une vision métropolitaine indissociable de celle d'Orléans qui pourront former à terme une section locale dans leur commune de résidence.

L'objet de la charte

Cette charte constitue le **texte de référence** de l'association OSE. Elle résume la réflexion des membres fondateurs.rices et des adhérent.e.s qui ont présidé à l'émergence de ce projet. OSE fédère les citoyen.ne.s qui partagent les constats, les fondements, les objectifs et la méthode décrits dans cette charte. Elle constitue **l'accord sur lequel les adhérent.e.s s'engagent**.

Les constats partagés

Des enjeux majeurs

- Notre planète subit des changements majeurs (climatique, perte de biodiversité, pollution...) résultant des activités humaines et notamment du recours aux énergies fossiles.
- Notre société est structurellement inégalitaire. Ces inégalités se déclinent dans tous les domaines : logement, travail, accès aux soins, à l'éducation, à la culture etc...
- Un défaut de mobilisation des citoyen.ne.s et de concertation : les habitant.e.s ne sont pas assez considéré.e.s comme des acteurs de leur vie.
- La complexité du sujet peut donner lieu à des informations erronées, ou des incompréhensions, et ces informations ne sont pas accessibles à toute la population.
- Les choix d'aménagement sont plus économiques que solidaires, plus coûteux qu'écologiques, et les approches sont plus cloisonnées qu'intégrées.

Un nécessaire renouveau de la politique publique locale

- Une réponse politique reste le levier principal pour :
 - Atténuer les impacts des changements,
 - Adapter la ville au monde de demain,
 - Réduire les inégalités,
 - Décider en considérant les impacts à long terme,
 - Faire participer les citoyen.ne.s à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques qui leur sont destinées.
- L'échelle de la ville et/ou de la métropole est pertinente pour entreprendre ces actions.

Les fondements de OSE

- L'écologie est indissociable de la solidarité,
- Aucune décision politique écologique ne peut être prise sans considération de son impact social,
- Les actions de OSE s'inscrivent dans les valeurs du service public, d'écologie solidaire, d'égalité effective des droits, de respect et d'humanisme,
- Les relations humaines au sein de OSE comme entre les membres de OSE et les acteurs externes reposent sur les valeurs fondamentales de confiance, de transparence, d'éthique et d'équité,
- OSE promeut les principes de participation, du pouvoir d'agir, d'émancipation, d'autonomie, d'estime de soi des personnes et de respect réciproque,
- Les actions de OSE sont lisibles et transparentes, dans une démarche déontologique irréprochable. L'intérêt personnel ne doit pas entrer en ligne de compte.

Les objectifs de OSE

- OSE se donne pour objectif principal de favoriser, à Orléans, un changement politique et une montée en compétence collective dans le champ de l'écologie et de la solidarité. Transformer la ville, l'adapter à l'urgence climatique en améliorant ses performances écologiques et solidaires, moderniser sa gouvernance.
- Les membres d'OSE sont motivés à dessiner avec les Orléanais, par des actions à court, moyen et long terme, un futur désirable, un avenir commun écologique et solidaire pour que personne ne soit laissé sans solution réellement effective de logement, de travail, de santé, de mobilité, de sécurité, de culture, de sport ou d'éducation, etc.

La méthode OSE

Les nouvelles trajectoires écologiques et solidaires doivent être définies avec les citoyen.ne.s, afin qu'elles soient pragmatiques, concrètes et efficaces. Il s'agit de faire mieux, plus, et autrement.

- OSE doit permettre d'anticiper l'impact des évolutions en cours, afin de transformer l'action publique pour assurer le meilleur niveau de qualité de services et de qualité de vie aux Orléanais.
- La métropole doit être considérée comme un écosystème dans lequel chaque décision influe sur la vie collective et individuelle **L'habitant.e est au cœur du système**. Les réponses proposées sont diversifiées et modulées, mais complémentaires et coordonnées dans une action globale.

Les interactions entre acteurs doivent être repensées.

- OSE est à l'écoute des besoins et des attentes des habitant.e.s par une approche de proximité dans les quartiers pour être au plus proche des préoccupations et réalités.
- OSE soutient et promeut l'engagement de chaque citoyen.ne qui se mobilise pour l'écologie et la solidarité.
- OSE s'engage dans la co-construction des projets dans un esprit de large concertation.
- A travers ses membres, OSE développe un réseau territorial sur le principe de la complémentarité et de soutien : elle ne se substitue pas aux acteurs locaux déjà actifs, notamment dans les associations. Elle coopère et « co-porte » des projets autant que de besoin.
- OSE intervient en propre au niveau le plus adapté et quand son action semble la plus appropriée en termes de pertinence et d'efficacité.

Les actions doivent être évaluées.

- L'efficacité et l'efficience de nos actions, qui seront éventuellement déclinées en politiques publiques, doivent être évaluées.
- Les objectifs de ces actions doivent être atteignables et les solutions applicables sur le territoire.
- Les agissants doivent rendre compte : les actions de OSE seront lisibles et transparentes.

Ces actions doivent s'appuyer sur de multiples innovations.

- OSE doit être moteur d'innovation en s'inspirant d'expérimentations sociales, économiques et écologiques, existantes ou en développement, dont elle dresse une évaluation critique. Elle propose de nouveaux espaces de projets.
- OSE procède à une veille informationnelle sur les innovations sociales, écologiques, urbaines...
- Dès à présent, OSE portera un regard critique sur les projets et les opérations en cours pour la métropole afin d'alimenter la réflexion des élus écologistes et solidaires et d'anticiper de futures initiatives.

Les règles d'engagement dans OSE

- L'association OSE est un groupement de personnes physiques qui réfléchissent et agissent ensemble sur le territoire d'Orléans.
- L'identité et l'expression de chacun.e est respectée et égale en tout point.
- OSE se construit sur la diversité des idées, des opinions et des actions de ses membres.
- Chacun des membres accepte comme fondamentales les attitudes nécessaires au respect des principes de complémentarité et de coopération.
- Les membres d'OSE promeuvent les valeurs listées au paragraphe 4 dans toutes leurs actions.
- Chaque membre s'engage formellement à n'avoir aucune parole ou intervention publiques (réunion, presse, réseaux sociaux, manifestation, communication, etc.) au nom d'OSE sans un mandat explicite de son président, de son Conseil d'Administration ou de son Assemblée.
- L'engagement dans l'association implique le renoncement à des intérêts électoraux personnels ou partisans concurrents.

La garantie morale des membres de OSE

Par la signature de la présente charte les membres s'engagent solennellement à promouvoir et respecter les engagements fondamentaux de celle-ci.

Signature sur le tableau ci-joint.